



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 76 - 28.05.2015

En exercice ...26  
Présents.....21  
Votants.....25  
Abstention .....0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET  
SPORTIVES**  
**7. PETITE ENFANCE**  
**CRÈCHE PARENTALE DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ**  
**Demande de financement au Conseil Départemental de la  
Charente-Maritime**

L'AN DEUX MILLE QUINZE,  
Le 28 mai,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage :** M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,  
**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte :** M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN,  
**Loix :** M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,  
**Les Portes en Ré :** M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,  
**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET,  
**St. Clément des Baleines :** M. Gilles DUVAL,  
**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE,  
**St. Martin de Ré :** M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Jean-Paul HERAUDEAU, M. Didier BOUYER (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Jean-Jacques BLANC (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Noëlle BINET.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201576-DE  
Regu le 03/06/2015

\* \* \* \* \*



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 28 mai 2015**

**DÉLIBÉRATION**

**N° 76 - 28.05.2015**

En exercice ...26  
Présents.....21  
Votants.....25  
Abstention .....0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET  
SPORTIVES**

**7. PETITE ENFANCE**

**CRÈCHE PARENTALE DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ  
Demande de financement au Conseil Départemental de la  
Charente-Maritime**

La Communauté de Communes de l'Ile de Ré poursuit sa politique sociale relative à l'accueil de la petite enfance sur le territoire, l'objectif principal étant de faciliter l'accès au plus grand nombre de familles rétaises à un mode de garde pour leurs jeunes enfants.

La construction d'un multi accueil petite enfance de 20 places à Sainte Marie de Ré a été approuvée par le Conseil Communautaire en date du 19 juillet 2012.

Le projet a été élaboré en lien avec les futurs utilisateurs, les représentants de la CAF et le médecin de PMI, le Docteur Dauplet. La superficie totale des locaux de 345 m<sup>2</sup> permettra leur mutualisation afin d'accueillir les ateliers du Relais Assistantes Maternelles chaque semaine.

Le montant total du projet s'élève à 838 000 € HT, hors coût du terrain, lequel sera vendu par la Commune de Sainte Marie de Ré à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré à l'euro symbolique. Le montant total des travaux s'élève à 700 000€.

Plusieurs partenaires sont sollicités afin de participer au financement de ce projet : CAF, Etat (DETR), le Département et la Région.

Dès lors, il convient de solliciter le Conseil Départemental de la Charente Maritime dans le cadre du Fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes de moins de 5 000 habitants.

Les conditions administratives requises pour l'obtention d'une aide dans le cadre précité permettent la présentation du projet en plusieurs tranches plafonnées chacune à 92 000 €HT de travaux.

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit :

**AR PREFECTURE**

017-241700459-20150528-D201576-DE  
Reçu le 03/06/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 28 mai 2015

**DÉLIBÉRATION**

N° 76 - 28.05.2015

En exercice ...26  
Présents.....21  
Votants.....25  
Abstention .....0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET SPORTIVES**  
**7. PETITE ENFANCE**  
**CRÈCHE PARENTALE DE SAINTE-MARIE-DE-RÉ**  
**Demande de financement au Conseil Départemental de la Charente-Maritime**

Charges		Recettes		
<b>Construction en HT</b>				
Travaux	700 000,00 €	CAF - PPICC (acquis)	151 600,00 €	19,17%
Etudes	77 000,00 €	Région - CRDD	160 000,00 €	20,23%
Divers (assurances, sécurité, contrôles...)	14 000,00 €	Département - Etat - DETR	92 000,00 €	11,63%
		Communauté de Com.	150 000,00 €	18,96%
<b>Sous total HT</b>	<b>791 000,00 €</b>	<b>sous total HT</b>	<b>791 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>Equipement en HT</b>				
Mobilier et matériel	35 000,00 €	Département -	10 000,00 €	21,28%
Mobilier extérieur	12 000,00 €	Communauté de Com.	37 000,00 €	78,72%
<b>Sous total</b>	<b>47 000,00 €</b>	<b>sous total</b>	<b>47 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total général dépenses</b>	<b>838 000,00 €</b>	<b>Total général recettes</b>	<b>838 000,00 €</b>	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur :

- la demande d'aide financière auprès du Département dans le cadre du Fonds d'aide départemental pour la revitalisation des centres des petites communes de moins de 5 000 habitants pour un montant de 92 000 €,
- la signature par Monsieur le Président de tous les documents afférents à ce dossier.

**TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017-241700459 - 2015-0528-  
2015-76 - DE

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 03/06/2015



Affichée le : 4 juin 2015  
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

017-241700459-20150528-D201576-DE  
Reçu le 03/06/2015